

# MAKANGHIA (1<sup>re</sup> époque)

## CONSTITUTION Makanghia,

Compagnie marchande de primeurs, de fruits coloniaux et de produits alimentaires  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 29 juin 1908)

Au capital de 175.000 francs divisé en 175 actions de 1.000 francs, avec siège social à Paris, 6 *bis*, rue Auber. — Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Paul Maria, notaire à Marseille et publiés dans les *Petites Affiches* du 29 juin 1908.

---

## MODIFICATION Makanghia,

Compagnie marchande de primeurs, de fruits coloniaux et de produits alimentaires  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 30 avril 1910)

1<sup>o</sup> Augmentation de capital ; 2<sup>o</sup> Nomination d'administrateurs ; 3<sup>o</sup> Modifications aux statuts. — Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 16 novembre 1909, le capital social est porté de 175.000 fr. à 1 million 500.000 fr. par la création de 1.325 actions de 1.000 fr., dont 635 ont été attribuées en rémunération d'apports, à raison de 300, à la Société « Union agricole de France », à titre de fusion, 230 à M. J. Caruana et 105 à la Société « J.-B. Rubaudo et C<sup>ie</sup> ». Les 690 actions de surplus ont été toutes souscrites et libérées des trois quarts à la souscription. — 2<sup>o</sup> Ont été nommés nouveaux administrateurs : MM. T[héodore] Mante <sup>1</sup>, le comte d'Estienne d'Orves [liquidateur de l' Union agricole de France], J. Saint-Lager <sup>2</sup>, D. Zariropulo et S. Oppenheim <sup>3</sup>. — 3<sup>o</sup> Les articles 6, 17, 21 et 42 des statuts ont été modifiés en conséquence. — *Gazette du Palais*, 13 avril 1910.

---

## MODIFICATION

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 25 juin 1913)

Société Makanghia. — Réduction du capital. — Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 22 avril 1913, le capital a été réduit de 1.750.000 fr. à 1.050.000 fr.

---

<sup>1</sup> Théodore Mante (Marseille, ca 1853-Marseille, 1941) : fils naturel de Victor Régis, armateur. Marié en 1888 avec Marthe Burckardt († 1929). Chef de la maison Mante frères et Borelli de Régis aîné, de Marseille. Administrateur de sociétés. Notamment président de la Compagnie de Navigation mixte (1894-1916) et de la Compagnie industrielle des pétroles (1904). Voir [encadré](#).

<sup>2</sup> Fernand Juillet-Saint-Lager (1852-1912) : ancien préfet, administrateur des Chemins de fer sur routes d'Algérie (1903), du Nord-Sud de Paris (1905) et de la Makanghia (1910). Commissaire aux comptes de la Banque franco-japonaise. Officier de la Légion d'honneur.

<sup>3</sup> Stany Oppenheim (1861-1930) : commissionnaire, armateur, administrateur de sociétés (membre du conseil de surveillance de Rubaudo & C<sup>ie</sup>). Voir [encadré](#).

par le rachat et l'annulation de 200 actions de 500 fr. — Les statuts ont été modifiés en conséquence. — *Gazette du Palais*, 23 juin 1913.

---

MODIFICATION  
L'Entreprise maritime et commerciale  
Réduction du capital  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 5 août 1915)

Suivant décision de l'assemblée du 30 juin 1915, le capital a été réduit de 3 millions 354.000 à 2.640.500 fr. par suite de l'annulation des 1.415 actions délivrées en représentation de 1.415 actions Makanghia rachetées. Les statuts ont été modifiés en conséquence. — *Petites Affiches*, 31 juillet 1915.

---

MAKANGHIA  
(2<sup>e</sup> époque)  
filiale de l'[Entreprise maritime et commerciale](#)

CONSTITUTION  
Makanghia (fruits, légumes)  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 13 février 1928)

Capital 5 millions, divisé en 10.000 actions de 500 fr. Apports : 2.000 actions A de 500 fr., 1.000 actions B de 500 fr. à la Société « L'Entreprise Commerciale et Maritime », 2.000 actions B de 500 fr. à M. R. Labie, 800 actions B de 500 fr. à la Société Émile Deroff et Cie. Siège social à Paris, 28, rue de Madrid. Conseil d'administration : MM. J.-H. Ricard, J.-H. Dal Piaz, A. Daurces, R. Labie, P. Le Gallais, A. Tanon, E.-A.-H. Yvan, M. Tillier, H. [*sic* : *Alfred*] Jourdanne, R. Girche<sup>4</sup>, A. Blanchet, H. Savon, A Monchicourt, F. Estier. Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Albert Girardin, notaire à Paris. — *J. S. D. S. F. P. A.*, 4 février 1928.

---

CONSTITUTION  
Makanghia  
Compagnie marchande de fruits, légumes et primeurs  
(*Le Mercure africain*, 25 avril 1928)

Société anonyme. Objet : le commerce, l'importation, l'exportation, la production, la conserve ou autres préparations industrielles de fruits, légumes et autres denrées alimentaires en provenance de tous pays. Siège : Paris, 29, rue de Madrid. Capital : 5 millions, représenté par 2.000 actions A et 8.000 actions B de 500 fr. chacune ; sur ces dernières, 1.000 ainsi que les 2.000 actions A ont été allouées à la société L'Entreprise maritime et commerciale, à Paris, 28, rue de Madrid ; 2.000 à M. Robert Labié, à Paris,

---

<sup>4</sup> Roger Girche : de la Banque syndicale de Paris. Administrateur de l'Électro-Métallurgie de Dives, de la Compagnie générale de mines et d'électro-métallurgie (filiale de Dives et du Crédit mobilier français), de la Compagnie équatoriale de Mines, de la Compagnie générale de recherches minières de l'Oubangui...

48, rue Montmartre, et 800 à la Société à responsabilité limitée Émile Deroff, à Paris, 13 bis, rue des Mathurins. Les 4.200 actions B restantes ont été souscrites en numéraire.

Administrateurs : Ricard <sup>5</sup>, Neuilly-sur-Seine, rue de Chézy, 25 ; J.-H. Dal Piaz [Compagnie gén. transatlantique], président du conseil d'administration de l'Entreprise maritime et commerciale, Paris, av. Victor-Emmanuel-III, 3 ; A[lbert] Daurces, président du conseil d'administration de Marseille-Alimentation, Paris, rue Jean-Goujon, 3 ; R. Labié ; P. Le Gallais, industriel, Paris, rue Marbeuf, 25 ; A[lbert] Tanon, ingénieur, Paris, square de l'Alboni, 2 ; E.-A.-H. Yvan, administrateur délégué de l'E. M. C, Paris, rue de Tocqueville, 67 ; M. Tillier, directeur général de la Compagnie générale transatlantique, Paris, rue de la Pompe, 7 ; A[lfred] Jourdanne, administrateur délégué, du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, Paris, rue de Tocqueville, 86 ; P. [sic : Roger] Girche, industriel, Paris, rue de Monceau, 55 ; A. Blanchet, administrateur délégué de la Société générale de transbordement maritime, Marseille, 13, av. Frédéric-Mistral ; H.-L. Savon, administrateur délégué de la Société marseillaise de trafic maritime, Paris, rue du Général-Langlois, 5 ; A. Monchicourt <sup>6</sup>, Paris, av. Percier, 10 ; et Fr. Estier, administrateur délégué de la Société des travaux et industries maritimes, Paris, rue Vignon, 3.

---

AU JOUR LE JOUR  
La rose et l'oranger au Sahara  
par HUBERT MORAND  
(*Le Temps*, 20 décembre 1930)

La Grâce et l'Innocence dans le désert, quel beau sujet pour un poète. Nous l'avons entendu traiter, hier, de la manière la plus intéressante, à la fin d'un déjeuner donné par le Comité de la Rose et de l'Oranger au Sahara.

Ce comité est né du congrès du même nom qui s'est tenu, en janvier dernier, dans une oasis située à neuf cent cinquante kilomètres au sud d'Alger, à El-Goléa. L'initiative de cette réunion, d'un genre assurément nouveau, avait été prise par M. J.-H. Ricard, ancien ministre de l'agriculture, président de la Société des voyages et hôtels nord-africains, et vice-président de l'Institut colonial français. Au cours d'un voyage aux régions sahariennes, M. Ricard avait admiré les résultats obtenus par les producteurs d'agrumes en des lieux où l'on avait longtemps estimé qu'il était impossible de rien faire pousser, et il s'était dit que la culture des roses et des pamplemousses, en particulier, pourrait être utile à ces régions comme à celle de la métropole.

Le congrès d'El-Goléa, auquel ont pris part une cinquantaine de notabilités scientifiques, agricoles, horticoles, coloniales et même littéraires, a prouvé que cette conception était juste. Les congressistes, partis avec l'idée qu'ils allaient voir une curiosité botanique, sont revenus pleins de confiance en l'avenir des orangers et des rosiers dans toutes les oasis du Sud algérien, tunisien et marocain, et du Sahara français en général. Le récit de leur voyage et les annexes de ce compte rendu historique d'El-Goléa et des premiers travaux horticoles des Français au Sahara, études sur les roses et les agrumes de ce pays ; sur les moyens commerciaux et les modes de transport, sur l'évolution horticole des oasis sahariennes et leurs possibilités d'avenir forment un beau volume qui sera précieux pour les agriculteurs et les horticulteurs, mais aussi pour les touristes, les peintres et les amateurs de parfums.

---

<sup>5</sup> Joseph-Honoré Ricard (1880-1948) : ingénieur agronome, ministre de l'Agriculture (1920), administrateur de la Compagnie générale transatlantique (octobre 1923) et de l'Entreprise maritime et commerciale. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

<sup>6</sup> André Monchicourt (1893-1979) : PDG de l'[Union-Banque](#). Voir encadré.

Au déjeuner d'hier, M. J.-H. Ricard a retracé l'histoire et les efforts du comité ; puis il a donné la parole à quelques-uns de ses collaborateurs.

M. le lieutenant-colonel Gravereaux, président de la section des Fleurs, nous a parlé des roses, qu'il connaît mieux que personne. « Les horticulteurs des oasis algériennes, nous a-t-il dit, ne connaissent que la *Rosa damascena*, qui est jolie, assurément, mais qui est toujours la même. Le comité leur a déjà envoyé les manuels utiles, et leur enverra bientôt, grâce à la libéralité des principaux rosiéristes de la région parisienne, mille pieds des vieilles variétés françaises. M. Rocherolles, président de la section des Parfums (ce titre ne vous fait-il pas songer aux *Mille et une nuits* ?) nous a montré les perspectives que les oasis algériennes ouvrent à cette industrie charmante, et le président de la section des Fruits, M. Prudhomme, nous a fait voir comment, pour la culture des cédrats, des citrons, des oranges, des mandarines et des pamplemousses, il en est de même. Et nous nous sommes séparés en louant le Seigneur, comme faisait saint François d'Assise, pour avoir créé des choses aussi belles et aussi bonnes, et en félicitant les promoteurs d'une telle entreprise. Qu'ils nous permettent cependant de leur adresser une légère critique. Dans les discours d'hier, comme dans le livre du comité, le mot « pamplemousse » a été remplacé plusieurs fois par « grape-fruit ». Nous n'ignorons pas que, récemment, quelques membres de l'Académie française ont dû protéger le premier contre le second, qui prétendait l'expulser du dictionnaire; mais c'était une tentative audacieuse. « Pamplemousse », qui nous vient, d'après Littré, des îles de France et de la Réunion, a été admis par l'Académie en 1835 : pourquoi bannir aujourd'hui ce ravissant mot créole au profit d'un mot anglais ? Relisons *Paul et Virginie*, on y voit non seulement un chemin des Pamplemousses, mais encore une église des Pamplemousses, où les deux enfants allaient entendre la messe avec leurs mères, et près de laquelle Virginie fut enterrée, au pied d'une touffe de bambous. Bernardin de Saint-Pierre n'aimait pas les *Débats*, qui l'avaient égratigné avec une certaine malice, mais cela ne nous empêchera point d'invoquer, en faveur de « pamplemousse », l'autorité qui s'attache au premier chef-d'œuvre de la littérature exotique, à ce délicieux roman de la Rose et de l'Oranger.

---

### L'EXPOSITION DE PRIMEURS À CASABLANCA (*L'Afrique du Nord illustrée*, 30 mai 1931)

.....  
La Coprima, le Comptoir des primeurs marocains, la Makhanghia [*sic* : *Makanghia*], pour ne citer que les principaux exportateurs, ont présenté les primeurs avec un raffinement de goût qu'on est étonné de trouver dans un pays qui n'a pas, comme l'Algérie, fait l'apprentissage de l'exportation.

---

### La deuxième journée du raisin à Guyotville (*Les Annales coloniales*, 11 août 1932)

La deuxième journée du raisin de table fut consacrée à des visites sur différents domaines.

Ces très instructives promenades se terminèrent à l'exposition ouverte dans le hall de la Makanghia et dont nous avons signalé hier l'admirable ordonnance. Et comme il faisait chaud et que l'on avait soif, il est tout naturel que l'on s'arrêta devant le stade de l'Institut œnotechnique pour déguster les produits délicieux tirés des moûts concentrés.

Après un moment de repos, on procéda à la lecture du palmarès. Puis eut lieu un banquet présidé par M. Peyrouton et qui réunit de nombreux convives.

---